

DECRET N° 2013- 487 DU 18 NOVEMBRE 2013
portant nomination du Président et des membres
du Conseil d'Administration de l'Agence Béninoise
d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie
(ABERME).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011, par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011;
- Vu** le décret n°2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n°2007-580 du 28 décembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;
- Vu** le décret n°2009-150 du 30 avril 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie ;
- Vu** proposition du Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 mai 2013,

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommées membres du Conseil d'Administration de l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie les personnes ci-après : 

- Monsieur **Christophe KAKI**, représentant du Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables ;
- Monsieur **Mathias K. POFAGI**, représentant du Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective ;
- Monsieur Aboubakari ABOUDOU, représentant du Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Monsieur **Thomas TOUDONOU**, représentant du Ministre en charge des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion du Secteur Privé;
- Monsieur **Mathias GBEDAN**, représentant de l'Association Nationale des Communes du Bénin;
- Monsieur, **Alphonse MOUDOUKOU**, personnalité du secteur de l'énergie ;
- Monsieur **Eric SOKPIN**, représentant du personnel de l'ABERME.

Article 2 : Est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Agence Béninoise **Christophe KAKI**, représentant du Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables.

Article 3 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de sa date de signature et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le, 18 novembre 2013

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Jonas GBIAN

Le Ministre de l'Energie, des Recherches
Pétrolières et Minières, de l'Eau et
du Développement des Energies
Renouvelables,



Barthélémy Dahoga KASSA

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MEF 4 MERPEMEDER 4 Autres Ministères 24
SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA-IGE
4 UAC-ENAM-FADESP 3 UP-FDSP2 JO 1 ✓